



Montreuil, le 13 juillet 2010

Aux Unions Départementales,

OBJET : Elections dans les Directions Départementales Interministérielles (DDI).

P. J. : Un relevé de conclusion.

Chères Camarades,  
Chers Camarades,

A la mi octobre prochain vont se dérouler les élections visant à mettre en place les organismes consultatifs dans les Directions Départementales Interministérielles.

Ce scrutin, qui concerne un peu plus de 40 000 électeurs, sera aussi l'occasion de déterminer la représentativité des organisations syndicales dans ces nouvelles entités administratives.

Pour la CGT, ce sont 4 fédérations et 12 syndicats qui sont impactés par cette consultation électorale.

Tout en réaffirmant leur hostilité tant à la création des DDI qu'au choix imposés par les représentants du Premier ministre de placer ces élections sous les règles ante « accords de Bercy », l'ensemble de nos organisations a élaboré et s'est mis d'accord sur les axes principaux d'une démarche visant à permettre à la CGT de se situer au plus haut niveau possible.

Ceux-ci sont retranscrits dans un relevé de conclusions du 1<sup>er</sup> juillet que je vous joins.

Même si, bien entendu, l'enjeu de cet automne ne saurait être comparé à celui des élections générales de 2011, il me semble important, au nom de tous les syndicats et fédérations concernés, que les Unions Départementales soient tenues au courant de cette échéance et qu'elles puissent prendre toute leur place dans cette importante campagne dans laquelle le niveau territorial est absolument déterminant.

En plus des éléments locaux de campagne que les syndicats, leurs sections syndicales et les fédérations concernées construiront avec votre union départementale, je désire vous informer que nous sommes en train de construire des éléments nationaux de campagne qui seront portés à votre connaissance, dont une grande partie sera disponible fin août.

Un courrier est également adressé au Bureau Confédéral.

Bien fraternellement,



Jean-Marc CANON  
Secrétaire Général